



SYNDICAT NATIONAL  
DES ENTREPRISES DU FROID,  
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES  
PROFESSIONNELLES  
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

# LES INFOS DU SNEFCCA

## Découvrez la nouvelle plateforme "Financer le Froid"

***En ces temps compliqués, vos clients tirent sur les délais de paiement, votre activité s'accélère et vous avez donc un besoin de fonds de roulement. Pour faire face à vos besoins de trésorerie, vous pouvez consulter le financement sur la plateforme Financer le Froid dont le Snefccca est partenaire.***

Chercher un financement de manière efficace et rapide

Le portail "Financer le Froid" identifie les solutions de financement les plus pertinentes, monte le dossier et transmet la demande aux financeurs,

L'adhérent peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les experts Cefin dans leur démarche de recherche de financement, de montage et de dépôt de dossier auprès des financeurs,

Cefin, cabinet de conseil en financement partenaire du Snefccca, assure cet accompagnement en toute confidentialité et discrétion.

Pour commencer : [Financer le Froid](#)

Quels sont les nouveaux avantages de ce service ?

## **Intégration de solutions non bancaires de financement**

La gamme de solutions intègre plus de 1000 solutions de financement dont, désormais, des options de financement non bancaires. Cela signifie que l'adhérent a maintenant accès à une variété plus large de solutions financières, adaptées à ses besoins spécifiques et à sa situation.

## **Parcours de financement totalement intégré**

Le processus de demande de financement s'est simplifié. Avec le parcours de financement intégré, l'adhérent peut maintenant déposer son dossier directement auprès des financeurs sélectionnés via la plateforme. Cette démarche vise à rendre son expérience plus fluide et plus efficace.

## **Réponse rapide en 72 heures**

L'adhérent recevra une réponse sur plus de 30 solutions de financement en seulement 72 heures.

## **Ni frais de dossier, ni commission pour les besoins Inférieurs à 100 K€**

Pour tout besoin de financement inférieur à 100 K€, pas de frais de dossier ni de commissions.

**Pour commencer** : [Financer le Froid](#)